

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Pierre-De Saurel investit 305 000 \$ provenant du parc éolien pour revoir et adapter le modèle de gouvernance économique régionale

Sorel-Tracy, le 28 août 2020 – Proposée par Gilles Salvas, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel, lors de la journée de réflexion sur la gouvernance du développement économique du député Jean-Bernard Émond, l'idée de réserver 50 % des sommes rendues disponibles grâce au projet régional du parc éolien pour la relance économique du territoire a été acceptée par l'ensemble des conseillers régionaux. C'est donc un peu plus de 305 000 \$ qui seront disponibles pour revoir et adapter le modèle de gouvernance économique de la région afin qu'il reflète mieux la situation actuelle.

« Il était important pour moi que la MRC fasse sa part, je remercie d'ailleurs mes collègues d'avoir appuyé ma proposition à l'unanimité. C'est ce genre d'unité qu'on attend de nous et qui nous fait avancer! Par cette action, la MRC se positionne concrètement dans cette importante démarche pour optimiser la relance de notre économie dans ce contexte de pandémie », souligne Gilles Salvas.

M. Salvas ajoute : « Nous pourrons ainsi apporter les améliorations qui seront jugées nécessaires et qui découleront de cette réflexion collective sur la gouvernance ainsi que des nouvelles règles gouvernementales à venir à cet effet. C'est important de rappeler qu'il y a cinq ans, nous avons dû modifier de façon considérable notre structure de développement, le CLD de Pierre-De Saurel, à la suite d'une baisse majeure de subvention gouvernementale allouée au fonctionnement de cette instance. Ce montant de 305 000 \$ nous permettra donc de réagir rapidement lorsque nous aurons toutes les informations en main, incluant, le cas échéant, des aides financières du gouvernement ».

- 30 -

Sources : Josée-Ann Bergeron
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703, poste 227
jabergeron@mrcpierredesaurel.com